

CAL
EA925
C12
#65/oct. '83
DOCS

Canada d'aujourd'hui

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029833 2



« Une vieille boîte », film de Paul Driessen. Page 2, Portrait d'un studio d'animation.

Opinions sur la micro-électronique

L'avenir de la pêche à Terre-Neuve

Cinq artistes de Saskatchewan

Désarmement et missiles de croisière



Trimestriel, Numéro 65, Octobre 1983

Canada d'aujourd'hui

Sommaire

Studio d'animation	2
Micro-électronique	3
Dans le haut Arctique	5
Le français en Ontario	6
Journal	7
La pêche à Terre-Neuve	11
Artistes de Saskatchewan	13
Missiles de croisière	15
Vancouver	16

Canada d'aujourd'hui
18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.
Numéro 65. Octobre 1983. Dix-septième année.

Directeur : Jacques Bilodeau.
Rédacteur en chef : Francis Curtil.
Graphisme : Michel Tourtois.

Le service de *Canada d'aujourd'hui* peut être fait gracieusement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal) ; joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos. *Office national du film du Canada* ; *Mitel* ; *Musée national des sciences naturelles (S.D. MacDonald)* ; *Richard Vroom* ; *Judith Eglington* ; *la Presse (Michel Gravel)*, *Montréal* ; *Stanké* ; *Office de tourisme du Canada* ; *le Théâtre Parminou* ; *the Saskatchewan Arts Board*.

ISSN 0243-6612

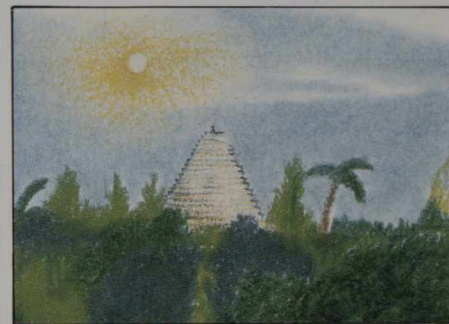
Imprimé en France.

Portrait d'un studio d'animation

Les visiteurs du Centre culturel canadien de Paris ouvrent des yeux étonnés devant les cubes animés de *Tchou-Tchou*, les aquarelles de *Climats*, les statues inuit de *l'Homme et le Géant* ou l'écran d'épingles d'Alexieff-Parker du *Paysagiste* de Jacques Seguin : pour la première fois, le studio français d'animation de l'Office national du film est là, présent à travers ses réalisations, ses techniques et sa philosophie d'artisan du cinéma (1). Pour les besoins de la rétrospective présentée l'été dernier, des réalisateurs se sont transformés en guides et en éducateurs pour faire découvrir au néophyte la mise en place des techniques utilisées par les uns et les autres depuis vingt ans.

Parti de peu (cinquante mille dollars annuels en 1966), René Jodoin, directeur fondateur du studio français, a choisi de jeunes artistes comme Clorinda Warny et Co Hoedeman avec lesquels il a travaillé sur des bases conformes à l'esprit du "grand chaman" de l'animation canadienne, Norman McLaren : innovation et recherche permanente, maîtrise de tous les aspects de l'œuvre par l'artiste lui-même. L'histoire du studio, si on devait la faire, serait celle de la débrouillardise et de l'entraide, du travail et des prouesses de douze cinéastes, de pigistes et de quelques musiciens. Les résultats sont saisissants : très rapidement, le studio se distingue par un foisonnement d'œuvres originales et audacieuses, à l'écart des sentiers battus du classicisme hollywoodien. De *Maboule* de Co Hoedeman à *Souvenirs de guerre* de Pierre Hébert (1982), les thèmes les plus variés sont abordés, des plus actuels aux éternels. Les productions du studio se dégagent du gag et de l'histoire traditionnelle du cartoon. Volontiers abstraits, très impliqués dans la vie de leur société, les artistes ont pris pour thème la ville et ses nuisances, la pollution, la solitude, la

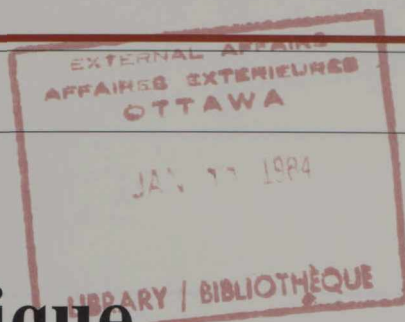
guerre, l'amitié, l'amour, le plaisir d'être. Ils sont sensibles à la place de l'homme dans la nature et ils développent la symbolique du feu, de l'air, de l'eau. Les légendes inuit et le vieux fond culturel canadien leur fournissent le sujet de nombreux films. Caroline Leaf et Co Hoedeman ont même travaillé avec des artistes inuit pour la conception graphique et plastique de leurs personnages.



« Moi, je pense », de Ron Tunis.

Libres de leurs créations, poussés à innover et à inventer des techniques simples et peu coûteuses, les membres du studio français ont fait flèche de tout bois : tournage au banc d'animation de dessins sur papier ou de cellulose sur arrière-plan, prise de vue réelle image par image (pixillation ou animation de marionnettes), animation directe sous la caméra (papier découpé, écran d'épingles, gravures, etc.). Ils ont utilisé le sable, la mousse, la peinture. La musique a toujours joué chez eux un rôle fondamental et de multiples recherches ont été entreprises pour une utilisation toujours plus riche des sons et des bruitages. Les caméras vidéo et l'ordinateur ont fait leur entrée dans le studio. Plusieurs films ont été tournés entièrement sous assistance informatique. Toujours en éveil, les réalisateurs ont renouvelé l'imaginaire de l'animation, devenu art-carrefour où se rejoignent les influences du surréalisme, de l'expressionnisme, de l'abstrait et du pop-art. ■

1. L'exposition a été présentée à Paris du 16 juin au 18 septembre.



La micro-électronique fait son entrée dans la vie professionnelle

Témoignages sur les avantages et les coûts sociaux des technologies nouvelles.

L'avènement de la "puce" de silicium, qui peut tenir sans peine sur le bout du doigt et renferme des centaines de milliers de composants électroniques et de circuits complexes, a révolutionné l'informatique. C'est cette puce qui, en augmentant la capacité des ordinateurs tout en provoquant la baisse de leur coût, est à l'origine de l'utilisation croissante, à laquelle on assiste aujourd'hui, des ordinateurs et de la technologie informatisée. Et ce n'est qu'un début. D'ici à 1985, on verra sans doute des puces de silicium qui contiendront jusqu'à trois cent mille transistors et qui auront ainsi les possibilités actuelles d'une unité centrale de traitement. Des entreprises américaines et japonaises travaillent à la réalisation d'éléments encore plus denses. Une puce d'un million d'éléments de mémoire devrait être réalisée bientôt et l'on prévoit qu'une unique gaufrette pourra contenir quelque dix millions de transistors d'ici à la fin de la décennie. Le potentiel révolutionnaire de l'ordinateur se réalise maintenant.

Soucieux de cerner les incidences sociales de la révolution technologique en cours, le gouvernement canadien a chargé l'an dernier un groupe de travail d'étudier les répercussions de la nouvelle technologie sur le milieu de travail. Selon l'usage canadien, ce groupe de travail a recueilli, au cours d'auditions publiques, de très nombreux témoignages (1).

Problèmes de l'emploi

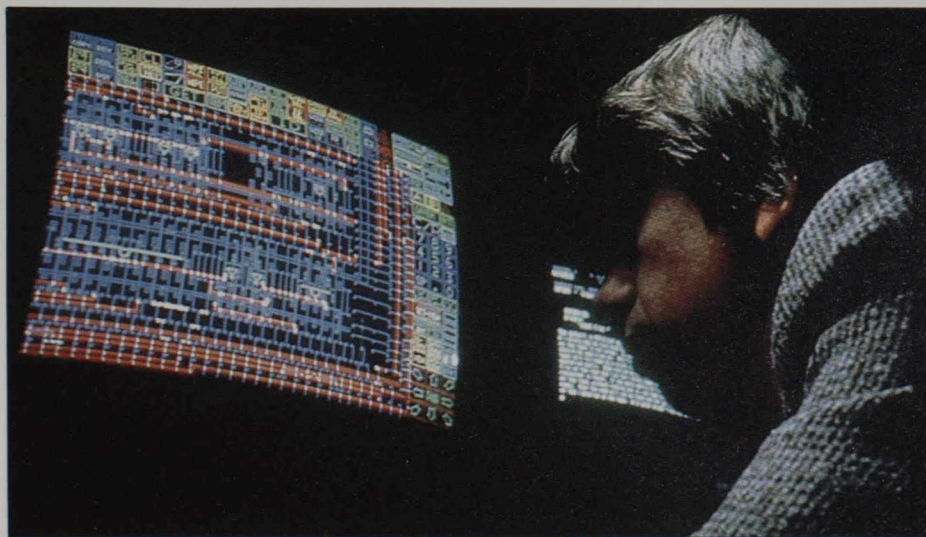
Deux points de vue opposés ont été exprimés. Selon le premier, le développement des techniques informatisées engendrera un chômage massif, ces techniques ayant pour effet d'accroître la productivité au prix d'une suppression d'emplois. Selon le second point de vue, la micro-électronique créera plus d'emplois qu'elle n'en fera disparaître et on

1. La micro-électronique au service de la collectivité, 104 pages, Ottawa 1982.

enregistrera une augmentation nette du nombre des emplois au sein de l'économie canadienne dans son ensemble.

En vérité, la question de savoir si la micro-électronique fera disparaître plus d'emplois qu'elle n'en créera ne peut pas être réglée dans l'état actuel des choses. D'après certaines études, la majeure partie (60 %) de la baisse des offres d'emploi causée par la nouvelle technologie sera

optimisme exagéré. Selon certaines estimations, de 20 à 40 p. 100 des emplois du secteur des services pourraient, au Canada, disparaître sous l'effet direct de l'automatisation. Les témoignages soumis au groupe de travail semblent suggérer que des problèmes se poseront lorsqu'il faudra compenser par des emplois nouveaux ceux qui auront été supprimés du fait du développement de l'automatisa-



Un ordinateur facilite la conception des circuits intégrés en éliminant tout recours à des dessinateurs.

compensée d'ici à 1990, même si l'on ne tient pas compte des effets de la concurrence sur le marché mondial qui pourraient accroître davantage le nombre des emplois dans les pays qui auront le plus développé la nouvelle technologie. L'essor de la micro-électronique sera générateur de nouveaux services. Ainsi on prévoit qu'à l'échelle mondiale le chiffre d'affaires de l'industrie du logiciel devrait dépasser cent milliards de dollars vers la fin de la présente décennie (2).

Un pessimisme excessif ne semble donc pas justifié, mais pas davantage un

tion. Il est probable que, dans le court terme, la micro-électronique créera un déséquilibre sur le marché du travail canadien, et même qu'il en résultera un certain chômage structurel : les postes nouveaux ne pourront sans doute pas être occupés par les travailleurs qui auront perdu leur emploi dans d'autres secteurs, car les compétences nécessaires seront tout à fait différentes de celles qui étaient demandées dans les emplois supprimés.

C'est le secteur des services qui sera le plus atteint par ce chômage structurel. L'automatisation d'un grand nombre de tâches de ce secteur est déjà une réalité. Ainsi l'introduction d'unités de traite-

2. On désigne en général par le mot logiciel les programmes que le fabricant vend avec l'ordinateur bien que le terme soit parfois étendu à tous les programmes.



La micro-électronique

ment de texte réduit beaucoup le temps consacré à la dactylographie et à la correction des lettres ou documents, l'automatisation des opérations bancaires accroît le niveau de productivité des caissiers et l'informatisation des caisses des supermarchés a pour effet de réduire les effectifs nécessaires pour servir un même nombre de clients. Or les femmes constituent 80 p. 100 des personnes employées dans le secteur des services. Ce sont donc elles qui risquent d'être les premières victimes du chômage engendré, au moins à court terme, par le développement d'une technologie informatisée.

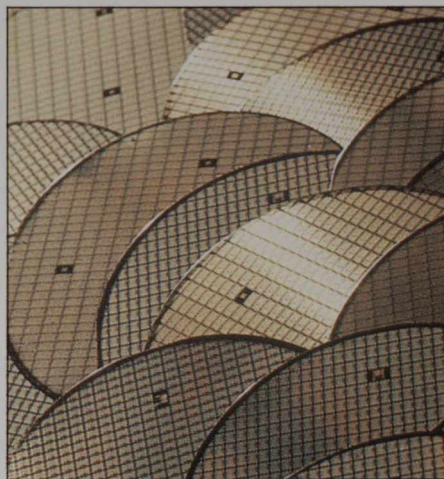
Ce type de chômage s'installe parce qu'il s'écoule du temps entre le moment où le travailleur est licencié et celui où il peut se recycler et trouver un nouvel emploi. « La solution de ce problème, observent les membres du groupe de travail, ne consiste pas à résister à l'implantation de la micro-électronique, car celle-ci est un facteur important de la croissance de l'économie canadienne, mais il convient d'en prévoir les effets et de faire tout le possible pour assurer des programmes de recyclage aux travailleurs en leur conservant leur emploi ». Notant qu'il est essentiel que les travailleurs acquièrent ces nouvelles compétences avant de se trouver en chômage, ils suggèrent d'organiser des cours du soir à leur intention ou de procéder à leur formation pendant les heures normales de travail. Le groupe fait sien, d'une manière générale, le principe selon lequel la vie professionnelle de tout travailleur devra désormais être entrecoupée de périodes de formation (3).

Enrichissement des tâches ou dévalorisation ?

Les témoignages recueillis au cours des auditions du groupe de travail ont montré que la plupart des personnes qui utilisent des terminaux à écran cathodique s'inquiètent des effets de ces terminaux sur leur santé. Elles évoquent le plus souvent des maux de tête et des troubles oculaires, en particulier de la fatigue oculaire, en raison du mauvais

éclairage, de la brillance et du scintillement de l'affichage. Une "usure" de la vision semble réelle sur le plan physiologique en raison du réajustement constant que doivent effectuer les yeux de l'utilisateur (ou plus souvent de l'utilisatrice) en fonction de la distance et de l'éclairage.

En revanche, les risques d'irradiation par écran cathodique, qui inspirent aussi les craintes des intéressées parce qu'ils provoqueraient en particulier un taux anormalement élevé de fausses-couches chez les femmes ayant travaillé avec un tel appareil au cours de leur grossesse, paraissent peu fondés. D'après les recherches faites, les radiations sont si faibles qu'elles sont à peu près négligeables. D'autres recherches ont établi que le



Gaufrettes de silicone; chacune d'elles contient plusieurs centaines de "puces".

taux de radiation émis par les terminaux à écran cathodique est moins élevé que le taux de radiation de l'air ambiant.

L'informatisation porte en soi la possibilité d'une meilleure qualité de vie dans le travail en déchargeant les employés de bureau, par exemple, de tâches fastidieuses et routinières et en leur offrant la possibilité d'accéder à des tâches plus complexes et plus intéressantes. Il semble cependant que, dans le secteur tertiaire du moins, l'automatisation ait un effet contraire : beaucoup d'employés de ce secteur disent que l'introduction de l'informatisation a provoqué une « dévalorisation » de leurs tâches et abaissé en conséquence la qualité de vie au travail.

C'est que l'informatisation, visant la vitesse et l'efficacité d'exécution, a ten-

dance à entraîner la fragmentation des tâches et une spécialisation excessive pour un travail qui présentait jusque-là une certaine variété, de sorte que le travail de bureau tend à s'apparenter au montage à la chaîne. Ainsi une grande partie des compétences traditionnellement associées au travail de secrétariat ne sont plus exigées, ni utilisées : il n'est plus nécessaire de savoir bien disposer une lettre ou présenter un document et il est même devenu assez peu important de dactylographier correctement, dès lors qu'une machine permet d'effectuer rapidement toute sorte de corrections. Cette dévalorisation du travail de bureau entraîne, dans certains cas, un stress dû à l'ennui et une perte de responsabilité.

On pourrait remédier à cette situation en organisant autrement le travail de l'employé. Le cas a été cité d'une compagnie d'assurances qui a restructuré le travail de manière à pouvoir confier à un même employé toutes les formalités de règlement d'un dossier au lieu de les fractionner en de multiples interventions. Dans bien des cas, les emplois pourraient être réorganisés, grâce à l'automatisation, de manière à enrichir au lieu de dévaloriser le travail de bureau.

Les développements récents de l'électronique présentent des effets positifs et des effets négatifs. Ces avantages et ces inconvénients ne sont cependant pas attribuables à la technologie, ni bonne, ni mauvaise en elle-même, mais à la façon dont elle est utilisée. L'évolution technologique n'entraîne pas nécessairement la déshumanisation du milieu de travail et les travailleurs eux-mêmes admettent que la technologie, micro-électronique incluse, peut contribuer à l'amélioration autant qu'à la détérioration du milieu de travail.

Dans son rapport au gouvernement, le groupe de travail indique bien qu'il ne s'agit pas de rejeter la micro-électronique sous prétexte qu'elle a aussi des effets négatifs, car, utilisée à bon escient, elle est indispensable à la relance de l'économie canadienne et, partant, au mieux-être de tous les Canadiens, mais il insiste sur la nécessité pour les décideurs de se montrer réceptifs aux considérations d'ordre social de manière à favoriser une transition sans heurts vers une ère nouvelle. ■

3. Il relève que le travailleur moyen reçoit 65 heures de formation en cours d'emploi par année au Japon, 35 heures aux États-Unis, 25 heures au Canada.

Un site écologique dans le haut Arctique

La Polar Bear Pass : une oasis au voisinage du pôle magnétique Nord.

La Polar Bear Pass (vallée de l'Ours polaire), appelée aussi vallée Polar Bear, est remarquable par sa végétation et par sa faune. Situé dans une île du haut Arctique canadien, l'île Bathurst, c'est le premier site du Programme biologique international qui ait été désigné dans le Nord (1).

Large cuvette couvrant plus de deux mille cinq cents kilomètres carrés entre les inlets Bracebridge et Goodsir, cette vallée a été qualifiée d'« oasis de l'Arctique » par les experts. C'est en effet, au cœur du redoutable archipel arctique, une région tout à fait exceptionnelle par son hydrographie, qui donne naissance à de multiples étangs, et par ses particularités climatiques, les basses terres y dégelant plus tôt que les basses terres côtières environnantes et que les hautes terres voisines. L'humidité, la douceur relative du lieu et la présence de dépôts riches en éléments nutritifs y ont favorisé la formation de prairies de graminées et de toundras où poussent en abondance de l'herbe et des arbustes nains.

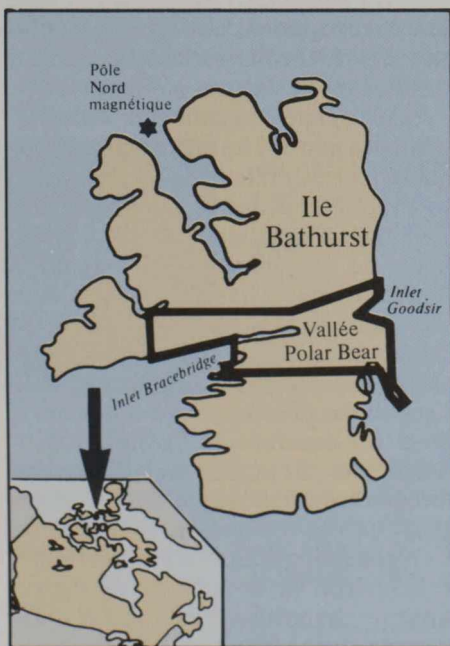
Cette végétation attire une grande variété d'herbivores, parmi lesquels le bœuf musqué et le caribou de Peary, espèce menacée de disparition. Plus petits et ayant un pelage plus clair que ceux du continent, les caribous de Peary paissent par groupes de trois à huit et ne vont jamais en grand nombre. Migrant suivant un axe nord-sud, ils traversent la vallée Polar Bear deux fois par an, tandis que les bœufs musqués s'y déplacent toute l'année, errant sans cesse et grattant la neige en quête de saules, de saxifrages et de laïches.

La vallée sert aussi de refuge à d'importantes populations d'oiseaux de l'Arctique. On y rencontre l'eider remarquable, qui trouve dans les étangs peu

profonds de la vallée les larves de mouches et de crevettes dont il se nourrit. Plus de cinquante espèces d'oiseaux se rassemblent dans la vallée et vingt-six espèces y nidifient. Affaiblis par les hivers rigoureux ou par de longues migrations, les oiseaux profitent du dégel précoce qui leur permet de trouver facilement leur nourriture.

Les eaux côtières tiennent une grande place dans la vie des mammifères marins et des oiseaux aquatiques qui s'y regroupent souvent en bandes. Au cours de l'été, quand la glace se disloque, les ours polaires traversent la vallée qui porte leur nom et ils se dirigent vers la côte ouest,

res pré-Dorset (2 000 à 1 000 ans ap. J.-C.), Dorset (1 000 av. J.-C. à 1 000 ap. J.-C.) et Thulé (1 000 à 1 600 ap. J.-C.). Sur la péninsule Brooman, on a découvert des vestiges des vastes habitations hivernales de la culture Thulé, faites d'herbes et de fanons de baleine et creusées dans le rivage de gravier. Dans le sud de l'inlet Goodsir, la fouille des âtres et des débris retrouvés dans les vestiges d'un village Thulé a mis au jour de nombreux spécimens de l'outillage utilisé par les hommes de cette culture, racloirs de pierre, pointes de flèche, têtes de harpon, ainsi que des os de phoque et de bœuf musqué.



où la glace est plus solide. Les morses s'installent au contraire sur la côte est, le long de la péninsule Brooman.

D'un grand intérêt pour la connaissance des écosystèmes du haut Arctique, la Polar Bear Pass, maintenant réserve écologique protégée, possède aussi des sites archéologiques représentatifs des cultu-



L'Eider Remarquable.

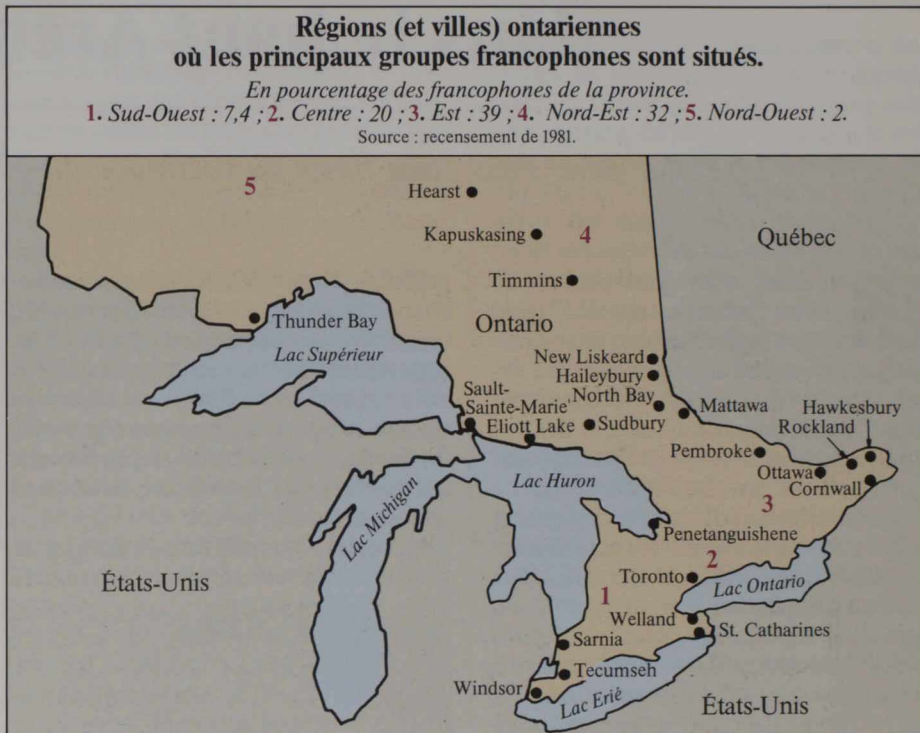
1. Le programme biologique international résulte de la coopération de cinquante-huit pays, dont le Canada, pour conserver des spécimens représentatifs d'importants écosystèmes naturels qui constitueront des secteurs d'enseignement et de recherche.

La langue française en Ontario

L'Ontario, qui est, avec huit millions et demi d'habitants, la province la plus peuplée du Canada, compte quelque cinq cent mille francophones, soit 5,5 p. 100 de sa population. Cela peut paraître peu en valeur relative, mais non en valeur absolue : l'Ontario compte presque autant de francophones qu'il y a d'habitants dans des provinces comme le Nouveau-Brunswick ou Terre-Neuve. Ils sont presque tous (90 %) groupés dans l'est, dans le nord-est (qui avoisine le Québec) et dans le centre de la province. Dans certaines agglomérations, leur proportion va de 20 à 90 p. 100 de la population. Si, dans de grands centres urbains, comme Windsor et Toronto, ils ne constituent qu'un faible pourcentage des habitants, ils n'en forment pas moins des groupes non négligeables, de dix mille et trente-deux mille personnes respectivement. La population francophone de l'Ontario a augmenté de près de quinze mille personnes en cinq ans.

La nouvelle Constitution canadienne, entrée en vigueur le 17 avril 1982, comporte une « charte des droits et libertés » qui reconnaît notamment à tous les citoyens « le droit de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province » partout où le nombre des enfants « est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité ». Ces dispositions intéressent directement la minorité francophone de l'Ontario.

Le gouvernement de la province n'avait d'ailleurs pas attendu la proclamation de la nouvelle Constitution pour mettre sur pied des services en français à l'intention de sa minorité. Ainsi, à partir de presque rien, un système d'enseignement secondaire en français a été établi. Il compte aujourd'hui plus de trente mille jeunes Franco-Ontariens, en plus des soixante-quatorze mille élèves qui sont instruits en français au niveau élémentaire, tandis que s'est accru le nombre des élèves anglophones qui apprennent le français à l'école primaire. Le gouvernement de l'Ontario s'est donné les moyens de poursuivre l'effort entrepris il y a quinze ans : ses engagements budgétaires relatifs à l'extension des services publics en français sont considérés par lui comme hautement prioritaires et, en rai-



son des progrès réalisés en 1982, la plupart des Franco-Ontariens bénéficient maintenant de services en français.

Pour appliquer sa politique, le gouvernement a nommé un coordonnateur auquel il revient, entre autres, de conseiller les ministères et autres organismes officiels dans l'application de cette politique ; de coordonner les programmes d'information en français ; de participer aux réunions, séminaires et conférences des organismes franco-ontariens ; de travailler en collaboration étroite avec le Conseil des affaires franco-ontariennes (1) et le Conseil de l'éducation franco-ontarienne ; de publier un bulletin d'information destiné à la population de langue française de la province ; d'instruire les plaintes du public et d'y donner suite.

En raison de la faiblesse de l'infrastructure des médias d'information ontariens de langue française, les francophones ne peuvent guère obtenir une information complète qu'en recourant aux médias de langue anglaise. Ils risquent alors de délaisser les médias de langue française. Pour atteindre la population francophone, le bureau du coordonnateur a diffusé l'année dernière, pour la première fois, des informations bilingues dans la presse de langue anglaise. Par ailleurs, TV Ontario est le seul poste

de télévision canadien à caractère éducatif qui diffuse régulièrement en français et en anglais. Au cours de l'année écoulée, des mesures ont été prises pour assurer l'extension de la diffusion de TV Ontario au nord de la province.

Il n'est pas possible d'énumérer ici tous les services en français assurés par les divers ministères provinciaux. Disons seulement que, depuis le 1^{er} avril 1982, l'usage du français a été reconnu dans les tribunaux des « régions désignées » (2) et que, depuis le 1^{er} juillet dernier, la Cour supérieure de l'Ontario peut assurer des services en français dans l'ensemble de ces régions. Un projet de loi a d'autre part été déposé, qui prévoit la reconnaissance du droit de tout francophone à recevoir l'enseignement en français, dans les écoles primaires et secondaires de l'Ontario, sans considération du nombre des élèves. ■

1. Le Conseil des affaires franco-ontariennes est un organisme consultatif chargé par le gouvernement de l'Ontario de conseiller les ministres provinciaux sur toute question qui affecte les Franco-Ontariens. Il est composé de seize membres, tous Franco-Ontariens, qui ne peuvent être ni fonctionnaires provinciaux ni agents d'un organisme du gouvernement provincial.

2. Les régions désignées (Ottawa, le nord-est, l'est, Windsor, Niagara) sont celles où la minorité francophone est importante.

journal

POLITIQUE

■ **M. Brian Mulroney** a été élu, en juin dernier, leader du parti conservateur (officiellement *parti conservateur-progressiste*) au cours d'un congrès spécial, dit de nomination, tenu à Ottawa. Il succède à M. Joe Clark. Premier ministre pendant quelques mois en 1979, celui-ci avait remis son mandat à la disposition de son parti et il s'était lui-même porté candidat. Agé de quarante-deux ans, M. Mulroney est né à Baie-Comeau (Québec), petite ville industrielle de la côte Nord du



Brian Mulroney.

Saint-Laurent, et il a exercé toutes ses activités professionnelles à Montréal, d'abord conseiller juridique, puis, après un échec au leadership du parti conservateur (1976), président de l'Iron Ore Company, importante société minière qui exploite en particulier les mines de fer du Labrador. Tout cela fait de lui le premier Québécois qui ait accédé au poste de leader du parti conservateur canadien. M. Mulroney a dit aux congressistes que, si le parti conservateur accédait au pouvoir, le gouvernement que lui-même dirigerait donnerait la priorité au secteur privé, mettrait sur pied un nouveau programme de formation de la main-d'œuvre, appliquerait une politique économique propre à convaincre les étrangers que le Canada est accueillant aux investisseurs et établirait un meilleur climat dans les relations canado-étatsunienne. Il s'est présenté aussi comme seul capable de réaliser l'alliance entre l'est et l'ouest du pays et entre Canadiens anglais et Canadiens français. « Les conservateurs, a-t-il déclaré, ne parviendront jamais à être autre chose que "des gagnants dans les congrès et d'éternels perdants aux élections" à moins qu'ils ne réussissent à obtenir le soutien des huit millions de francophones canadiens ». Élu, en août dernier,

député de Nouvelle-Ecosse à la Chambre des communes (il n'avait jamais jusque-là exercé de mandat électif), M. Mulroney est désormais chef de l'opposition.

■ **Élections en Colombie-Britannique.** Les électeurs de Colombie-Britannique ont, en mai dernier, maintenu au pouvoir le Crédit social, parti de tendance conservatrice que dirige M. Bill Bennett. Celui-ci avait sollicité un « mandat clair » pour « stimuler la confiance des investisseurs dans la province ». Son parti a obtenu, avec 50 p. 100 des voix (+ 2 %), 60 p. 100 des 57 sièges de l'assemblée législative provinciale, tandis que son adversaire traditionnel, le Nouveau parti démocratique, de tendance social-démocrate, obtenait, avec 45 p. 100 des voix (- 1 %), 38 p. 100 des sièges. Plusieurs petits partis provinciaux (libéral, conservateur, Western Canada Concept, écologiste, communiste) se sont partagé 5 p. 100 de l'électorat. Premier ministre depuis 1975, M. Bennett a ainsi conquis un troisième mandat. Ayant axé sa campagne sur l'austérité et la reprise économique, il s'est plu à dire qu'il ne pouvait rien contre la récession, dont la cause était la faiblesse de la demande extérieure sur le marché des produits du bois



Victoria, capitale de la Colombie-Britannique.

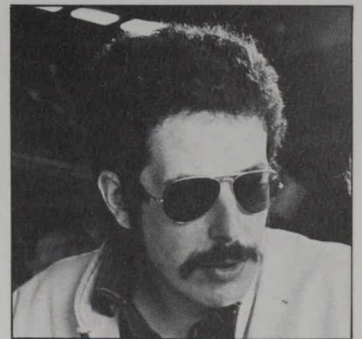
et des ressources minières, principales richesses de la Colombie-Britannique avec le tourisme. Dès le mois de février dernier, son gouvernement avait lancé un programme d'austérité qui comportait une limitation des hausses de salaires dans le secteur public et, d'une façon générale, une réduction des dépenses publiques. Tournée vers les États-Unis et le Japon autant que vers le reste du Canada, l'économie de la province connaît, avec un taux de chômage élevé, une croissance démographique très supérieure à la moyenne nationale. Près de la moitié de ses 2 750 000 habitants peuplent l'agglomération de Vancouver.

SOCIÉTÉ

■ **« Si cette planète vous tient à cœur »...** Lutte ! Tel est le conseil d'Helen Caldicott, médecin d'origine australienne et militante anti-nucléaire, co-héroïne (avec la bombe atomique) d'un court-métrage réalisé par Terri Nash. Filmée au cours d'une conférence donnée à des étudiants américains, Mme Caldicott fait la démonstration de l'imminence de l'apocalypse nucléaire : des arsenaux hypertrophiés, capables d'exterminer quarante fois chaque citoyen soviétique et vingt fois chaque américain ; des incidents d'ordinateurs chargés de surveiller les attaques éventuelles et d'enclencher la riposte. Ces incidents sont si nombreux (150 erreurs en dix-huit mois) qu'il y a une chance sur deux pour que l'holocauste final intervienne avant 1985. Enfin et surtout, des hommes dont le comportement et la pensée sont imperméables à toute évolution. Comme le remarque Mme Caldicott, Hiroshima n'était qu'une répétition ; sa bombe, un pétard de kermesse comparée aux 20 000 mégatonnes de la bombe H. Des photographies et des reportages sur les villes martyres du Japon illustrent un discours peu optimiste en lui-même. Avec un humour qui tire vers le noir, Terri Nash insère en contrepoint des extraits de films hollywoodiens de l'après-guerre où de gentils cow-boys en uniforme se félicitent de leurs exploits nucléaires. D'un rythme très rapide, le film surprend par un ton agressif et par l'avalanche des informations qu'il apporte avec calme l'énergique docteur Caldicott. Présidente de l'association Physicians for Social Responsibility et fondatrice du Women's Party for Survival, elle a su convaincre les jurys de Hollywood : son film a obtenu un Oscar. *Produit par l'Office national du film.*

■ **« Le confort et l'indifférence ».** Titre brutal et conclusion amère d'un film, réalisé par Denys Arcand, sur le référendum québécois de 1980. Porté au pouvoir en 1976 sur la promesse d'une « bonne administration » pour le Québec, M. René Lévesque forme le projet, conforme aux statuts du parti qu'il a fondé, de négocier avec le gouvernement fédéral l'indépendance politique de la province. Par voie

de référendum, il soumet aux électeurs québécois, le 20 mai 1980, le principe de la négociation, un second référendum étant prévu sur ses résultats. La campagne se déroule cependant sur l'idée même d'indépendance. Ceux qui avaient voté en 1976 pour le parti québécois s'interrogent alors sur ce que seraient les conséquences économiques et sociales de l'indépendance politique du Québec. Denys Arcand reconstruit les moments de cette campagne et fait la radioscopie d'un Québec en fièvre. Il travaille à partir de reportages inédits, réalisés par une dizaine de cinéastes de l'Office national du



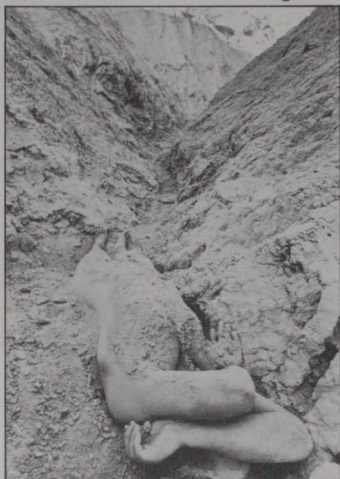
Denys Arcand.

film, qu'il monte dans un style dense et vigoureux en jouant avec habileté du burlesque et de l'ironie. Plus qu'une reconstitution historique, le film est une réflexion sur la relation de l'homme au pouvoir. Une figure s'imposait dans un tel travail, celle de Machiavel. L'auteur l'introduit sous les traits de Jean-Pierre Ronfard. C'est lui qui commente les péripéties d'un air entendu. Le film donne de l'électorat québécois une image sans indulgence, mais non sans tendresse. *Vu au Centre culturel canadien, Paris ; produit par l'Office national du film.*

IMAGES

■ **Judith Eglinton.** Photographie en noir et blanc : sur une terre labourée, une silhouette voilée à l'allure fantomatique ; l'auteur a concentré la lumière sur la blancheur du voile. Il se dégage de l'image une atmosphère irréelle et déroutante que l'on retrouve dans la plupart des clichés de l'artiste. Photographe des oppositions chromatiques (camaïeux de blancs et de noirs) et des compositions binaires, elle réduit le décor à l'essentiel pour diriger le regard sur

un point précis de l'image : tête d'un homme étendu nu près d'une amie, visage sous la lune pleine, regard fixe d'une femme sur un divan. L'art de Judith Eglington donne cependant plus à voir qu'une image à l'esthétique sophistiquée. Dans ses dernières œuvres, ses spectres, ses corps engloutis par le sable dont il ne reste plus que des éléments privés de toute humanité, cette bouche figée à jamais en un cri, révèlent un imaginaire torturé et une interrogation



Photographie de Judith Eglington.

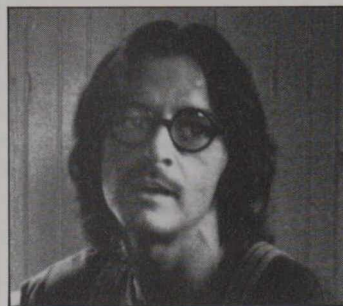
que l'on sait constante puisque les travaux plus anciens de l'artiste (scènes d'intérieur aux personnages affalés en une attente sans fin, où les visages semblent marqués d'une angoisse irrémédiable) relèvent de la même quête. L'homme est ainsi montré au bord du gouffre. Les témoignages les plus frappants sont peut-être ce corps coincé entre deux rochers que l'eau d'un torrent submerge et cette tête gelée, pétrifiée sur la neige. Images de l'horreur, clichés du silence. Vu à la Fnac, Paris.

VARIÉTÉS

■ **Pier Jo.** A la voir là, campée sur scène, la mèche hardie et le front hautain, on la prendrait pour un mousse insolent et candide, héros des romans d'aventures de la jeunesse. Elle nous prend à bras le corps. Elle nous choque par son agressivité, son amertume mal dissimulée et sa violence parfois. Elle nous jette en plein visage sa « Fille de pute », composition de son cru, qui crie son refus du conformisme et de l'ennui, sa soif d'aimer et d'être comprise, peut-être parce que, comme elle le dit

dans cette chanson, « au fond de moi, je me trouve sage ». Elle nous cajole, à la fois câline et sensuelle, en nous chantant des mots d'amour fou. Elle se donne totalement, sincère jusque dans sa théâtralité, et elle impose sa marque, qu'elle chante ses œuvres ou celles des autres (« Ce matin » de Daniel Plante, « Sol indien » de Florence Lepage). Sa carrière au Canada s'est déroulée surtout dans le circuit des animations d'hôtels et, plus récemment, celui des boîtes à chanson. Pierre Jo a d'ailleurs dirigé la « Boîte à Pier Jo » où elle a donné sa chance à de jeunes auteurs et à des interprètes. L'année 1980 marque un tournant dans sa carrière : elle gagne le concours « Québec en chanson » et elle se produit au Grand Théâtre de Québec. Vu au Centre culturel canadien, Paris.

■ **Michel Maurice Fortin** traite son public en ami. Pour lui, saxophoniste de formation, la chanson est plus qu'une création, c'est le meilleur médium qu'il ait trouvé pour s'exprimer. Il ne se présente donc pas comme artiste, mais comme homme, bipède heureux, amant et père. En toute intimité, il chante son expérience. « Bébertine », sa guitare, assure la douceur de l'ambiance ; ses pieds s'inspirent de la



Michel Maurice Fortin.

tradition gigueuse du Québec rural. De temps à autre, un harmonica rappelle que Fortin a été un bluesman de talent à Montréal et à Paris. Le monde de ce rêveur est maintenant celui de Montauban-Mines, petit village du Québec où la température peut descendre à cinquante degrés au-dessous de zéro. La maison craque de partout. Le poêle est mort et il faut briser à coups de marteau... les flammes gelées pour les rendre à la vie ! C'est dans cet endroit que Fortin cultive la compagnie de « Queen Bee », relation d'amour et de compréhension mutuelle. Avec elle, il a ressuscité le Pihis, l'oiseau

d'Apollinaire : n'ayant qu'une aile, il ne peut voler que par couple. Vu au Calypso, Paris.

TERRITOIRE

■ **« Sur les traces du Père Babel ».** Marc Moïnard et Alain Rastoin entreprennent en 1982 de réaliser la première jonction en canoë du Saint-Laurent à la baie d'Ungava, soit deux mille cinq cents kilomètres à travers les forêts du Nouveau-Québec et du Labrador. L'idée leur est venue à la lecture du carnet de route d'un missionnaire Oblat, le Père Babel. Celui-ci explora les chemins montagnais du Labrador en 1866 et fut ainsi le premier Européen connu à parcourir ces routes. Un film coproduit par Antenne 2, « Sur les traces du Père Babel », relate ce voyage en insistant sur le mode de vie à l'Indienne mené par les Français et leurs trois guides montagnais. Les deux plus jeunes, d'une trentaine d'années, étaient des sédentaires, habitants de réserve et ignorants de la vie de leurs ancêtres chasseurs. Le troisième était, à soixante-quatre ans, l'un des rares fidèles de la forêt à connaître encore les chemins traditionnels. Véritable patron de l'expédition, il conseille la construction de canoës de structure légère, à l'ancienne, pour faciliter le portage. Grâce à lui, les explorateurs vont découvrir les joies du halage à la perche (2 kilomètres par jour, à contre-courant), la chasse, les légendes et les rituels. Surpris et ravis, les Français vivent au milieu de paysages et d'une faune remarquables (grizzlis, caribous, castors), tout en refaisant les derniers gestes d'une civilisation de la forêt. Les voyageurs remontent les rivières ou escaladent les berges et coupent par les vallées, canoë sur la tête, se frayant un passage à la hache, assaillis par des essaims de mouches d'une ténacité redoutable. L'aventure dure de juin à octobre 1982. Elle se termine tragiquement pour Marc Moïnard, qui trouve la mort à l'approche du but, son canoë s'étant retourné dans l'eau glacée. Vu au Centre culturel canadien, Paris.

■ **Inuit (Esquimaux).** La troisième réunion de la Conférence des Inuit du cercle polaire s'est tenue en juillet dernier à Iqaliut, officiellement Frobisher-Bay, agglomération de

deux mille cinq cents habitants située dans l'île Baffin (Territoires du nord-ouest). C'était la première fois que la Conférence tenait session au Canada. Les deux premières réunions avaient été tenues en 1977 à Barrow (Alaska, Etats-Unis) et en 1980 à Nuuk (Groenland, Danemark), siège de l'organisme. La Conférence s'est donné pour objet de représenter les Inuit ou Esquimaux des quatre pays riverains de l'océan Arctique : le Canada, où vingt-deux mille d'entre eux habitent le nord du Québec, le Labrador terre-neuvien et surtout les Territoires du nord-ouest ; le Danemark, où, au nombre de quarante mille, ils constituent la majeure partie de la population du Groenland ; les Etats-Unis (trente mille, en Alaska) et l'Union soviétique (quarante mille, dans le nord de la Sibérie). Les Inuit soviétiques n'étaient pas représentés à Iqaliut. La Conférence, qui avait pris pour thème « l'Arctique, notre responsabilité commune », s'est prononcée contre l'évacuation du gaz naturel de l'Arctique par navires méthaniers et elle a demandé à être consultée sur tout projet touchant l'environnement. Elle s'est aussi déclarée favorable à un système d'écriture qui soit commun aux quatre dialectes des Inuit, le groenlandais, l'inuktituuk, l'inupiaq et le yupic.

LIVRES

■ **Roger Lemelin.** Les membres de la famille Plouffe vivaient certes des aventures tragi-comiques dans le premier roman, « les Plouffe », que Roger Lemelin leur avait consacré, mais ils étaient des honnêtes gens ! Auraient-ils glissé sur la pente du vice ? L'auteur raconte par le menu ces années 48-49 où le Québec était aux pieds de Maurice Duplessis. L'oncle Gédéon était le féal du premier ministre et baron tout puissant sur ses terres. Son fils, le brave Ti-Mé, s'enivrait de vague à l'âme et travaillait au bois avec le séduisant Guillaume Plouffe, revenu de la guerre. L'aîné faisait fortune dans la plomberie. Ovide était disquaire et trompé par sa femme, la sémillante Rita. Bref, tout allait assez bien jusqu'au jour où Ovide, le naïf, rencontre Pacifique Berthet, l'infirme. La saga des Plouffe prend alors des allures chandleriennes. Racontée avec verve, l'histoire pleine de suspens

conduit son lecteur de rebondissement en rebondissement, de drame (un homme est en danger de mort) en scène comique (le même s'évade d'un couvent où il comptait finir ses jours). En dépit du tragique des circonstances (vingt-trois morts dans un avion, une femme malheureuse, un infirme complexe et frustré), on sourit beaucoup. Le lecteur découvre les rivalités politiques du Québec d'avant



Roger Lemelin.

la "révolution tranquille". Famille modèle, les Plouffe se regroupent autour de leur mère, gagnent de l'argent et vont pêcher sur l'île d'Anticosti. Ovide, le doux rêveur, né pour son malheur dans une famille bien pensante, échappera cependant à son tragique destin. Roger Lemelin, « *Le Crime d'Ovide Plouffe* », 500 pages, Flammarion.

■ « **Les Acadiens** ». Écrit en vue de faire connaître le combat des Acadiens du Canada pour maintenir leur identité, le petit ouvrage, très dense, de Jean-William Lapierre et Muriel Roy est surtout une histoire du « mouvement acadien ». Après un chapitre sur les origines du peuple acadien, qui conduit le lecteur depuis la fondation, au début du dix-septième siècle, jusqu'au Grand Déplacement, qui s'étend sur neuf années (1775-1763), les auteurs consacrent la majeure partie de leur travail à l'analyse du mouvement : sa naissance, dans la deuxième moitié du siècle dernier, l'intégration économique et politique de l'élite, le combat pour les droits culturels. Le dernier chapitre de l'ouvrage, sur "la question acadienne aujourd'hui", est précédé d'une étude de l'évolution de la population acadienne dans les trois provinces maritimes. Remontant à l'époque de la fondation, il éclaire l'ensemble de l'analyse historique. En Acadie, comme au Québec, il y a eu « revanche des berceaux » jusqu'au lendemain de la dernière guerre. Il n'en va plus de même en raison de trois facteurs

dont le premier est le plus récent : la baisse de la natalité (de 37 p. 1000 en 1921, le taux annuel des naissances n'était déjà plus que de 20 p. 1000 en 1971 dans les familles acadiennes), l'émigration vers les grandes villes étatsuniennes et canadiennes, l'assimilation linguistique et culturelle. Les données du recensement du Canada de 1971 ont permis, pour la première fois, de mesurer les écarts statistiques entre population « d'origine française », population « de langue maternelle française » et population « ayant le français pour langue d'usage ». Ces écarts sont cependant moins marqués au Nouveau-Brunswick, province où vivent aujourd'hui la plupart des Acadiens. Jean-William Lapierre et Muriel Roy, « *Les Acadiens* » ; 128 pages, collection « *Que sais-je ?* », Presses universitaires de France.

■ **Gabrielle Roy**, décédée en juillet dernier, laisse des romans qui sont de bons témoignages sur la vie populaire au Québec et au Manitoba. Née en 1909 dans une famille de fonctionnaires de Saint-Boniface, petite ville francophone devenue banlieue de Winnipeg, elle reçoit une formation d'institutrice, puis elle passe deux ans en Europe. A son retour, à la veille de la dernière guerre, elle s'établit à Montréal et se lance dans le journalisme. A l'occasion de reportages, elle dé-



Gabrielle Roy.

couvre les quartiers pauvres de la grande ville, en particulier Saint-Henri. Misère, dislocation des familles, mise en question des valeurs traditionnelles : avec un sentiment de révolte, la jeune femme écrit alors son premier roman, « *Bonheur d'occasion* » (1945), qui prend place dans la lignée du naturalisme français. Il lui vaut le prix Femina en 1947. Ce livre fait date dans la littérature canadienne : il est en effet le premier à présenter une analyse des réalités urbaines et à s'intéresser à la vie

ouvrière québécoise. Ecrivain populaire au style sans fioritures, l'auteur est habile à faire parler les petites gens de Montréal ou du Manitoba. Gabrielle Roy consacre ensuite plusieurs ouvrages à sa province d'origine, dont « *Rue Deschambault* » et « *la Petite Poulle d'eau* ». Ce dernier (1950) est une évocation pleine de fraîcheur de la vie dans le nord du Manitoba à travers la vie quotidienne d'une famille francophone, les Tousignant, et d'un adorable vieux capucin. Fidèle à l'inspiration rurale idéaliste longtemps chère aux écrivains de langue française, ce petit roman dresse un tableau vivant des habitudes d'une province où sont venus s'installer, parmi des Indiens et des Métis, des paysans scandinaves, slaves ou néerlandais. Gabrielle Roy disparaît au moment où sort sur les écrans l'adaptation de « *Bonheur d'occasion* ».

ÉCONOMIE

■ **Conjoncture**. Selon le Conference Board of Canada, organisme privé spécialisé dans les études économiques, la perspective d'une reprise est maintenant envisagée par de nombreux Canadiens. L'indice de confiance des consommateurs, élaboré par le Conference Board et calculé par lui tous les trimestres, avait en effet atteint en juin dernier un niveau qu'il n'avait pas connu depuis dix-huit ans, alors que, en juin 1982, il se situait au contraire à son niveau historique le plus bas. Or, observe-t-on, cet indice s'est révélé jusqu'ici un bon élément de prévision des changements de comportement des consommateurs. Il reste que l'emploi est la première préoccupation des Canadiens. Près des trois quarts des personnes interrogées par le Conference Board ont déclaré qu'il était toujours aussi difficile de trouver un emploi au Canada, où le taux de chômage est de 12,2 p. 100 de la population active. Selon l'Institut Gallup, 47 p. 100 des Canadiens plaçaient le chômage, en juin dernier, au premier rang de leurs préoccupations contre 26 p. 100 en juin 1982. En ce qui concerne l'inflation, les Canadiens sont conscients, selon les sondages, des résultats obtenus par l'action du gouvernement : le taux d'inflation est passé en juin

dernier à 5,6 p. 100 en rythme annuel contre 12 p. 100 en juin 1982.

■ Usine d'aluminium à Bécancour.

La décision prise en juin dernier par la société nationale française Pêchiney Ugine Kuhlman de construire une unité de production d'aluminium à Bécancour (Québec) porte sur un investissement de dix milliards de francs. C'est jusqu'ici le plus gros investissement français à l'étranger. On prévoit que l'usine entrera en service dans trois ans pour une première tranche dont la capacité de production sera de 220 000 tonnes d'aluminium par an. Cinq ans plus tard, une deuxième tranche de travaux pourra porter cette capacité à 345 000 tonnes si le marché le permet. Les matières premières, et d'abord l'alumine, seront achetées dans divers pays étrangers et l'aluminium produit sera exporté dans la proportion des trois quarts. C'est le prix de l'électricité – il constitue 40 p. 100 des coûts de fabrication – qui explique l'implantation de l'usine française. Au cours des cinq premières années de fonctionnement, l'entreprise bénéficiera de la part d'Hydro-Québec, entreprise publique qui a le monopole de l'électricité, d'un rabais de 60 p. 100. Les prix augmenteront à partir de 1991, mais ils resteront, prévoit-on, inférieurs aux prix français. Les travaux de construction de l'usine donneront du travail à plusieurs milliers de personnes, avec une pointe de 3 300, pendant cinq à huit ans. Une fois en service, elle fournira huit cents emplois permanents en première phase et plus de mille lorsque la deuxième tranche sera achevée.

FAUNE

■ **Chasse à l'orignal**. Des chercheurs québécois se sont donné pour tâche de déterminer si le loup et l'ours ne sont pas cause de la raréfaction de l'orignal, ou élan d'Amérique, dont la chasse est réglementée d'une façon stricte. Dans les bonnes années, la chasse porte, au Québec, sur dix mille têtes et elle est la source d'une activité économique évaluée à cinquante millions de dollars canadiens (environ 300 millions de francs français). Les biologistes sont d'avis que le couvert forestier pourrait nourrir quatre à cinq fois plus de bêtes que les soixante mil-

le originaux dénombrés au cours des derniers relevés aériens. Estimant que le loup et l'ours ne peuvent guère s'attaquer avec des chances de succès à un original adulte en bonne santé, ils tentent de vérifier l'hypothèse selon laquelle les jeunes sujets, dont le taux de mortalité atteindrait 50 p. 100 par an, seraient pour eux des proies de choix. Une diminution des pertes à ce stade accélérerait donc la croissance de la po-



Original (élan d'Amérique).

pulation d'originaux et ferait passer la moyenne de 0,3 bête au kilomètre carré à 1,1 bête et plus. La chasse pourrait alors suivre un développement parallèle à celui du troupeau. La même analyse peut être appliquée au cerf de Virginie, espèce voisine de celle de l'original : l'hiver, quand la neige est épaisse, il est la seule nourriture du loup. Les biologistes qui se penchent sur ces problèmes se défendent de vouloir lancer une nouvelle croisade contre le loup, comme le Québec en a connu dans les années quarante, leur unique dessein étant de dégager les lois de l'équilibre entre les espèces animales et leur habitat.

TECHNIQUES

■ **TGV Montréal-New-York.** Le Québec, l'Etat de New-York et celui du Vermont ont signé en juillet dernier un protocole d'entente visant à déterminer la rentabilité d'un train à grande vitesse qui relierait Montréal à New-York. Les signataires sont convenus de constituer un groupe de travail chargé d'étudier les coûts et les avantages économiques du projet. Le montant des travaux d'aménagement de la liaison ferroviaire par TGV a déjà été évalué à 1,5 milliard de dollars canadiens (12 milliards de francs français). La ligne, en majeure partie sur le territoire des Etats-Unis, emprunterait un couloir passant à l'ouest du lac Champlain pour gagner Albany, capitale de l'Etat de

New-York. Au sud d'Albany, le réseau actuel, en voie de modernisation, sera bientôt capable d'accueillir des trains rapides. Au nord de la ville, au contraire, une ligne nouvelle devrait être construite. La mise en service d'un TGV permettrait de couvrir en trois heures, de centre à centre, les six cent dix kilomètres qui séparent Montréal de New-York. Les services ferroviaires actuels relient les deux villes en huit ou neuf heures. Aussi les modes de transport les plus utilisés sont-ils la route et l'avion. Celui-ci met les deux villes à une heure de vol, mais on doit compter au moins deux heures pour gagner l'aéroport de départ et accéder au centre de la ville de destination.

■ **Anik C2,** lancé en juin dernier de la soute de la navette *Challenger* de la Nasa, est le septième satellite commercial de communications. Il vient à la suite d'une série de trois Anik A lancés entre novembre 1972 et mai 1975, d'un Anik B lancé en décembre 1978, d'un Anik D1 lancé en août 1982 et du premier des trois Anik C, Anik C3, qui a été largué de la navette *Columbia* en novembre 1982. Les trois engins spatiaux Anik C (le dernier, numéroté C1, sera lancé l'année prochaine) sont des satellites améliorés dotés de seize répondeurs chacun. Ceux-ci reçoivent les signaux de la Terre sur une fréquence de 14 gigahertz à la seconde (14 GHz), les amplifient et les transmettent au sol sur la fréquence de 12 gigahertz. Chaque répondeur peut porter l'équivalent de 1 344 voies téléphoniques à sens unique ou deux émissions couleur de télévision. La capacité de chacun des satellites Anik C est donc de 21 504 voies téléphoniques ou de 32 émissions de télévision. Les signaux peuvent être reçus par de petites stations terriennes. Il est possible, par exemple, de transmettre une image de télévision couleur de bonne qualité à un terminal terrestre doté d'une antenne de 1,2 mètre seulement de diamètre. Les fréquences 14/12 GHz des Anik C étant très éloignées de celles sur lesquelles fonctionnent les systèmes de communication terrestre à ondes courtes, les stations terminales peuvent être installées dans le centre des villes sans crainte de brouillage. Chacun des engins Anik C doit avoir une durée de service de huit à neuf ans. Les satellites de communications sont

gérés par Télésat Canada, société d'économie mixte qui combine les ressources techniques, administratives et financières du gouvernement fédéral, des sociétés provinciales de télécommunications et d'entreprises privées.

ARTS

■ **Exposition sur l'orgue.** La Bibliothèque nationale du Canada a présenté l'été dernier une exposition, intitulée « Tuyaux et Jeux », sur l'histoire de l'orgue au Canada. Faite de documents et d'objets appartenant pour la plupart aux collections de musique de la Bibliothèque, l'exposition a montré l'évolution de l'orgue, rappelant en particulier la période de la Nouvelle-France qui vit apparaître les premiers instruments, alors importés. Une section de l'exposition était consacrée au Collège royal canadien des organistes, organisme créé en 1909 sous l'appellation Canadian Guild of Organists et qui joue un grand rôle dans la formation des organistes. Pendant l'exposition, des récitals d'orgue et des concerts avec orgue ont été donnés sur un orgue portatif Casavant. Deux autres instruments figuraient à l'exposition : un orgue réalisé vers 1830 par des ébénistes d'Ottawa et un harmonium du début du siècle.

■ **Gilbert Poissant** s'est spécialisé dans la céramique murale conçue pour s'intégrer à l'architecture. Formes et couleurs s'inspirent de l'art Zen. L'artiste construit des dalles massives, blocs striés de griffures profondes, auxquelles s'intègrent des morceaux de ferrailles rouillées : boulons, fils de fer, poignées. La couleur des éléments s'harmonise aux tons des céramiques que Poissant fabrique selon la technique japonaise du Raku. « Art de l'expérimentation et de la compréhension acquise de l'échec », le Raku est né lui aussi de la philosophie du Zen. Il permet d'obtenir par enfumage des camaïeux délicats de noirs, d'ocres et de bruns. Le procédé est simple. Les objets sont introduits dans un four porté au rouge et cuits en une heure (au lieu des six heures habituelles). A la sortie, les céramiques sont étouffées dans la sciure, puis trempées dans l'eau froide. La dernière

exposition de Gilbert Poissant, « Regards », montre le cheminement de l'artiste, de l'inspiration à la réalisation. Témoins des premières impressions reçues, des photographies de murs illustrent son goût pour les tonalités sourdes et subtiles : sur des pierres attaquées par l'humidité, le salpêtre ou la moisissure, apparaissent, grossis par l'objectif, des tons et des formes multiples dont le céramiste se servira pour recréer son propre univers. *Vu aux services culturels de la délégation générale du Québec, Paris.*

■ **« Le théâtre Parminou ».** Son objectif ? Faire réfléchir en amusant. Caricatural mais mobilisateur, le Théâtre Parminou schématise pour mieux faire sursauter. La pièce « Bonne Crise, Lucien ! » est un travail demandé l'année dernière par la Confédération des syndicats nationaux en vue de sensibiliser le public au moment où se renégociait la convention collective du secteur public québécois. D'un canevas très simple, la pièce a pour



« Bonne Crise, Lucien ! »

thème la communauté d'intérêts qui unit les salariés des secteurs public, privé et associatif. Les héros en sont des triplés – Luc, Lucien et Lucille – nés avec la crise de 1929 et abandonnés par leur mère, incapable de les nourrir. L'histoire commence par une évocation de la crise. Les pédagogues du Parminou donnent libre cours à leur goût du burlesque : des mendiants échevelés se jettent en gémissant sur la soupe populaire ; des bénévoles de l'Armée du salut se transforment en pleureuses. Le Kid de Chaplin n'est pas loin, mais les années passent vite au théâtre et l'on retrouve les orphelins dispersés par la vie : l'un est ouvrier, l'autre fonctionnaire, néanmoins chômeur, et la troisième est militante d'une association familiale. Face au pouvoir, les trois lurons gardent le moral. Le théâtre Parminou est aujourd'hui l'une des troupes les plus importantes du Québec. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

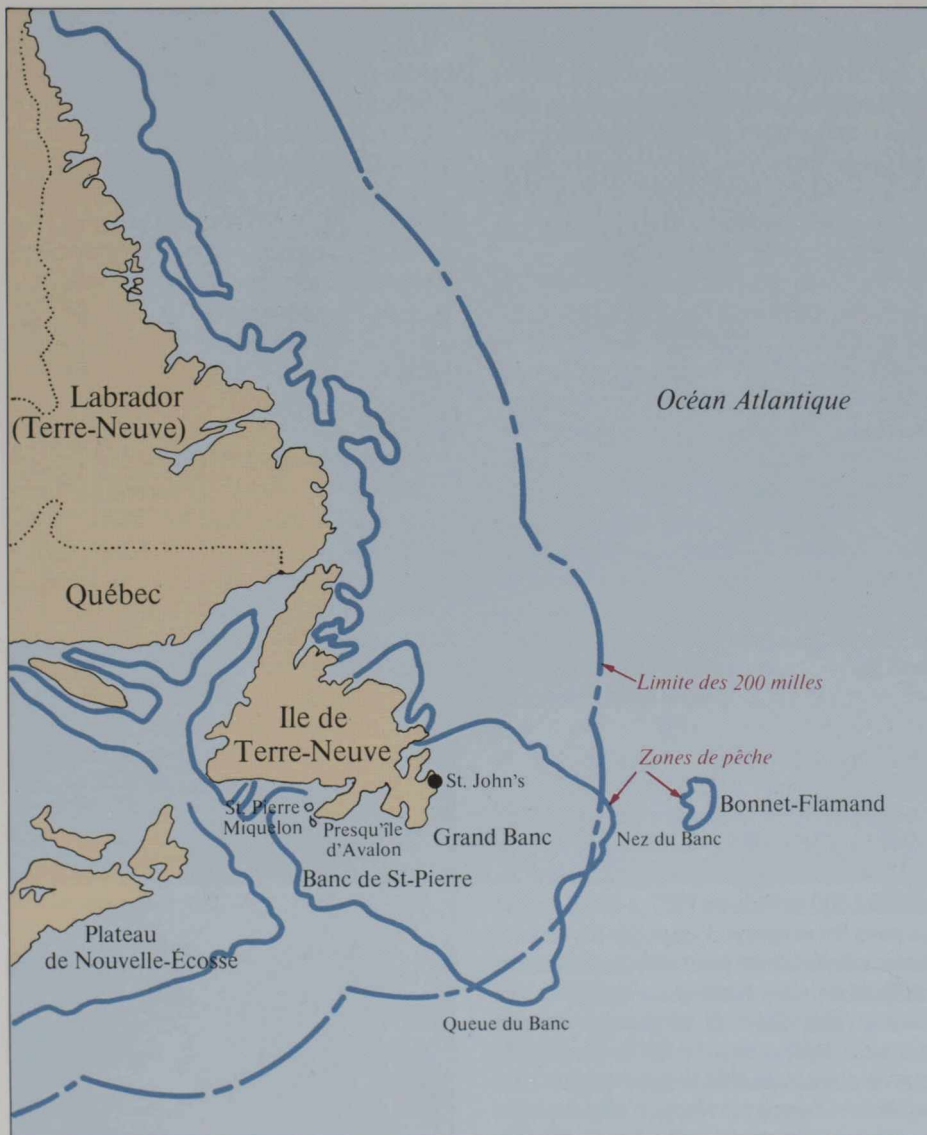
L'avenir de la pêche à Terre-Neuve

Promesses et problèmes de la zone économique des 200 milles.

La pêche fait partie intégrante de la vie du Canada, de l'histoire du pays et de sa culture. Elle a été, en particulier, à l'origine de la colonisation de Terre-Neuve (1) : c'est elle qui a incité les habitants de la presqu'île d'Avalon, dans le sud-est de l'île, à s'éparpiller le long de la côte nord-est jusqu'au Labrador et qui les a poussés, vers l'ouest, le long de la côte sud. Pendant plus de deux siècles, la pêche a été la raison d'être économique de Terre-Neuve. Depuis le milieu du siècle dernier, sa place relative s'est faite beaucoup plus modeste puisqu'elle ne procure plus guère que 13 p. 100 des emplois de la province. Son rôle n'en demeure pas moins primordial, puisqu'elle est à la source de la plupart des industries et services terre-neuviens, de sorte que ceux-ci ne pourraient pas subsister si elle venait à disparaître. La pêche et les activités qui s'y rattachent constituent ce que les économistes appellent la base économique de la province, ce que confirme un document publié récemment par le gouvernement terre-neuvien qui indique qu'elle fait vivre, en fait, la majeure partie de la population (2).

Deux types de pêche sont pratiqués à Terre-Neuve : la pêche côtière, qui est le fait d'une flotte hétérogène de petits bateaux, très saisonnière, et la pêche hauturière, dominée par les gros chalutiers, qui est pratiquée toute l'année. Les poissons de hauts fonds, en particulier la morue, constituent près des deux tiers de la valeur totale des débarquements.

Au milieu des années cinquante, l'effort de pêche des pays étrangers au large de Terre-Neuve et de la côte du Labrador s'intensifia d'une façon considérable. Celui de la pêche hauturière terre-neuvienne également, mais dans des proportions bien moindres. Abandonnant la saison, les navires d'Europe occidentale, puis ceux d'Europe orientale, congelaient le poisson en mer, souvent après transformation en filets, sur des chalu-



tiers-usines travaillant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, si bien que le total des débarquements de poisson de hauts fonds s'est élevé de près de 175 p. 100 entre 1956 et 1968. En même temps, les prises canadiennes accusaient une diminution importante : au milieu des années cinquante, le Canada ramenait plus de 60 p. 100 des prises des hauts fonds s'étendant du sud du Labrador à la presqu'île d'Avalon alors qu'en 1968 sa part tombait à 15 p. 100. Une telle surexploitation ne pouvait aboutir qu'à un désastre. Le volume des prises connu, au début



Village de pêcheurs à Terre-Neuve. →

1. Terre-Neuve est devenue province canadienne en 1949 sous le nom officiel Terre-Neuve et Labrador.

2. Setting a Course: a Regional Strategy for Development of the Newfoundland Fishing Industry to 1985.

L'avenir de la pêche à Terre-Neuve

→ des années soixante-dix, une baisse rapide, mais le pire était à venir.

Entre-temps, le Canada avait commencé à faire valoir ses intérêts dans le cadre des relations internationales. Dès 1964, après des années de vaines négociations, il établissait une zone de pêche exclusive de neuf milles au-delà des classiques trois milles, mais surtout la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, ouverte en 1973, lui donnait la possibilité de porter à 200 milles sa juridiction sur les pêches (3).

L'épuisement des stocks, combiné à l'évolution du droit de la mer et à la fermeté dont le Canada fit preuve sur le plan international, fermant par exemple en 1975 ses ports aux flottilles soviétiques, réduisit suffisamment la pêche pour permettre aux stocks de se reconstituer petit à petit et les prises canadiennes se remirent à augmenter. La reconstitution du stock de morues au large du Labrador et du nord-est de Terre-Neuve devrait se poursuivre jusqu'en 1987. On prévoit qu'à ce moment-là le total des prises autorisées s'établira à 400 000 tonnes, volume plutôt modeste, mais il est important de n'exploiter le stock qu'avec prudence si l'on veut obtenir des prises plus régulières, maintenir la récolte hauturière à un niveau élevé et donner de meilleures chances à la pêche côtière.

L'extension de la zone canadienne de pêche à 200 milles, en 1977, a donc donné au pays les moyens d'imposer les restrictions nécessaires pour reconstituer les ressources en poissons de hauts fonds, notamment dans la zone qui s'étend du sud du Labrador à la presqu'île d'Avalon, qui avait été surexploitée par les flottes étrangères lorsqu'elle avait un caractère international. Les activités économiques terre-neuviennes liées à la pêche, en particulier les entreprises de transformation et de traitement du poisson du sud de l'île qui sont approvisionnées par les chalutiers opérant dans cette

zone, devraient à moyen terme pouvoir surmonter les graves difficultés qu'elles connaissent.

Des incertitudes demeurent cependant sur l'avenir de la pêche à Terre-Neuve et des activités connexes, comme le relève un rapport récent préparé pour le Conseil économique du Canada (4). En effet, l'extension de la juridiction sur les pêches a atténué le problème découlant de la propriété commune des ressources au large des côtes en attribuant au Canada un bien qui appartenait auparavant à tous, mais elle ne l'a pas éliminé, car la zone économique exclusive ne comprend pas toutes les ressources en poissons de hauts fonds au large de Terre-Neuve. Il est à craindre que le poisson de fond qui se trouve à la limite des 200 milles ou au-delà de cette limite ne soit pêché à l'excès, en particulier dans les Grands Bancs, dont les stocks s'étendent aussi à l'intérieur de la zone canadienne, et dans la région dite du Bonnet-Flamand, extérieure à cette zone (5). Sans doute la capture du poisson des Grands Bancs et du Bonnet-Flamand est-elle réglementée, au-delà des 200 milles, par l'Organisation des pêches



4. Gordon Munro, l'Avenir de la pêche à Terre-Neuve ; les promesses de la zone des 200 milles, 128 pages, Ottawa 1980.

5. Les ressources halieutiques les plus riches des pays côtiers se trouvent en général dans les eaux qui recouvrent le plateau continental, mais les limites de celui-ci sont irrégulières et ne correspondent pas forcément à la limite de 200 milles à partir de la côte. Au large de Terre-Neuve, le plateau continental s'étend au-delà des 200 milles en trois points : la partie sud du Grand Banc ou Queue du Banc, l'extrémité est du Grand Banc ou Nez du Banc et le Bonnet-Flamand, élévation du fond marin située à l'est de la presqu'île d'Avalon.

de l'Atlantique nord-ouest, mais rien n'empêche les pays qui n'en sont pas membres de se soustraire aux mesures de protection acceptées dans le cadre international qui est celui de cet organisme.

Autre point à régler : la répartition des quotas entre pêcheurs côtiers et pêcheurs hauturiers. Ce qui est important, ce n'est pas la distance en mer où la pêche est pratiquée, ce sont les conséquences économiques et sociales de l'attribution des quotas, du fait en particulier qu'il s'agit soit de pêche saisonnière, soit de pêche permanente. Le rapport au Conseil économique observe que le partage des prises entre les pêches côtières et hauturières a des répercussions majeures sur le secteur du traitement du poisson, que le premier objectif de l'expansion de l'industrie terre-neuvienne de la pêche est de remédier au chômage chronique qui affecte la province et que le traitement du poisson est l'activité qui offre le plus de possibilités de créations d'emploi, tous éléments qu'il convient de ne pas perdre de vue au moment de prendre les décisions. Le groupe d'études des pêches de l'Atlantique, dans le rapport qu'il a soumis au ministère fédéral des pêches et des océans (6), propose, pour la morue du nord, pêchée dans la zone qui va de la presqu'île d'Avalon à la côte sud du Labrador, de répartir également le quota canadien entre les flottilles côtières et les flottilles de chalutiers (la pêche côtière dispose actuellement de 55 p. 100 du quota et la pêche hauturière de 40 p. 100), et d'accroître la part des navires « utilisant d'autres engins de pêche, fixes ou mobiles », palangriers par exemple (leur part passerait d'un peu plus de 1 p. 100 à près de 10 p. 100). Bien que plusieurs problèmes demeurent, sur le plan international et sur le plan intérieur, qui ne permettront sans doute pas de sortir dans l'immédiat l'industrie terre-neuvienne de la pêche du marasme qu'elle connaît aujourd'hui, l'extension de la juridiction canadienne sur les pêches à 200 milles des côtes offre à la pêche terre-neuvienne des perspectives qui devraient avoir d'heureux effets sur l'économie de la province, le marché américain étant appelé, selon le rapport au Conseil économique comme aussi selon le groupe d'études des pêches de l'Atlantique, à demeurer le premier marché d'exportation du Canada. ■

6. Naviguer dans la tourmente ; une nouvelle politique pour les pêches de l'Atlantique, 406 pages, Ottawa, décembre 1982.

3. Le texte rédigé à la fin de la deuxième session de la conférence, en mars 1975, dit que « dans la zone économique exclusive (200 milles marins mesurés à partir des lignes de base servant à calculer la largeur de la mer territoriale), le pays côtier a des droits souverains aux fins de l'exploration et de l'exploitation, de la conservation et de la gestion des ressources naturelles, biologiques ou non-biologiques, du fond des mers et de son sous-sol et des eaux adjacentes... ». C'est le 1^{er} janvier 1977 que le Canada a établi une zone économique exclusive de 200 milles au large de ses côtes.

Artistes de Saskatchewan

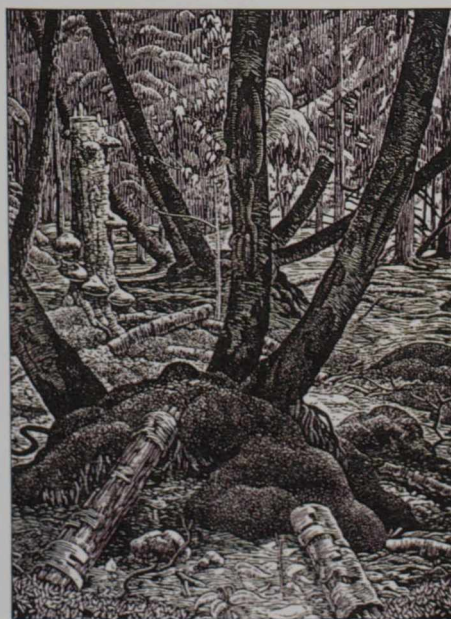
Voici cinq artistes qui n'ont d'autre point commun que de vivre en Saskatchewan, province agricole des prairies canadiennes, vaste plaine fertile où la vue s'étend à l'infini sur le damier que dessinent d'immenses champs de céréales mais qui, au nord, donne place à la forêt (1). Quel lien établir, en effet, entre le néo-constructivisme d'Eli Bornstein, l'art populaire de Joe Fafard, l'abstraction expérimentale d'Otto Rogers, le réalisme expressionniste d'Ernest Lindner et l'art paysagiste de Dorothy Knowles, dont les recherches paraissent radicalement différentes, même si elles se réfèrent, explicitement ou non, à une même nature ?

La peinture de Dorothy Knowles s'inscrit dans la mouvance des paysagistes anglo-canadiens du début du siècle. Ses huiles et ses aquarelles, sensibles et fines, de paysages de la Saskatchewan traduits de façon moins réaliste que poétique, car il ne s'agit pas pour elle de reproduire l'image de la nature mais d'en communiquer l'essence, ont un charme un peu désuet auquel il est difficile de n'être pas sensible. Ses huiles ont la transparence et la finesse de l'aquarelle. Dorothy Knowles utilise en effet des couleurs délavées, sans aucune épaisseur, qui lui permettent de rendre toutes les inflexions de la lumière et les teintes de la prairie canadienne.

Ernest Lindner, le vétéran puisqu'il est né en 1897, est un artiste reconnu, dont la réputation n'est plus à faire. Il a utilisé au cours de sa longue carrière toute une gamme de médias, depuis la plume jusqu'à la peinture à l'œuf, mais il affectionne l'aquarelle et le crayon. C'est un maître du dessin et son œuvre vaut d'abord comme œuvre dessinée. Son trait est vigoureux, précis, visant à la perfection, ce qui donne beaucoup de puissance et d'équilibre à son travail. Ses aquarelles, peintes selon une technique qui lui est personnelle, ont la présence d'une peinture à l'huile. La discipline qu'il s'est imposée ne lui a peut-être pas



Dorothy Knowles, Landscape with a Red Bush.



Ernest Lindner, Forest (linogravure).

permis de se libérer tout à fait d'un certain académisme, mais son style, d'un réalisme puissant et très minutieux dans le détail, a une force et un pouvoir d'expression remarquables. Ernest Lindner aime se pencher sur les souches d'arbre et les jeunes pousses, symboles de l'éternel recommencement de la vie.

Joe Fafard, né en 1942 dans un hameau francophone de Saskatchewan, connaît mieux que personne le monde rural, hommes et bêtes. Il sculpte vaches, veaux, curé de village ou paysan devant sa tasse de café dans un style hyperréaliste quelque peu moqueur qui s'apparente, humour en plus et ferveur religieuse en moins, à l'art populaire. Il veut avant tout être compris de son public.

Eli Bornstein, né en 1922, exécute d'abord des gravures dans lesquelles il morcelle en formes géométriques les

1. Cinq artistes de la Saskatchewan, exposition présentée à la Maison du Canada de Londres, au Centre culturel canadien de Paris et au Centre culturel canadien de Bruxelles par le Saskatchewan Arts Board.



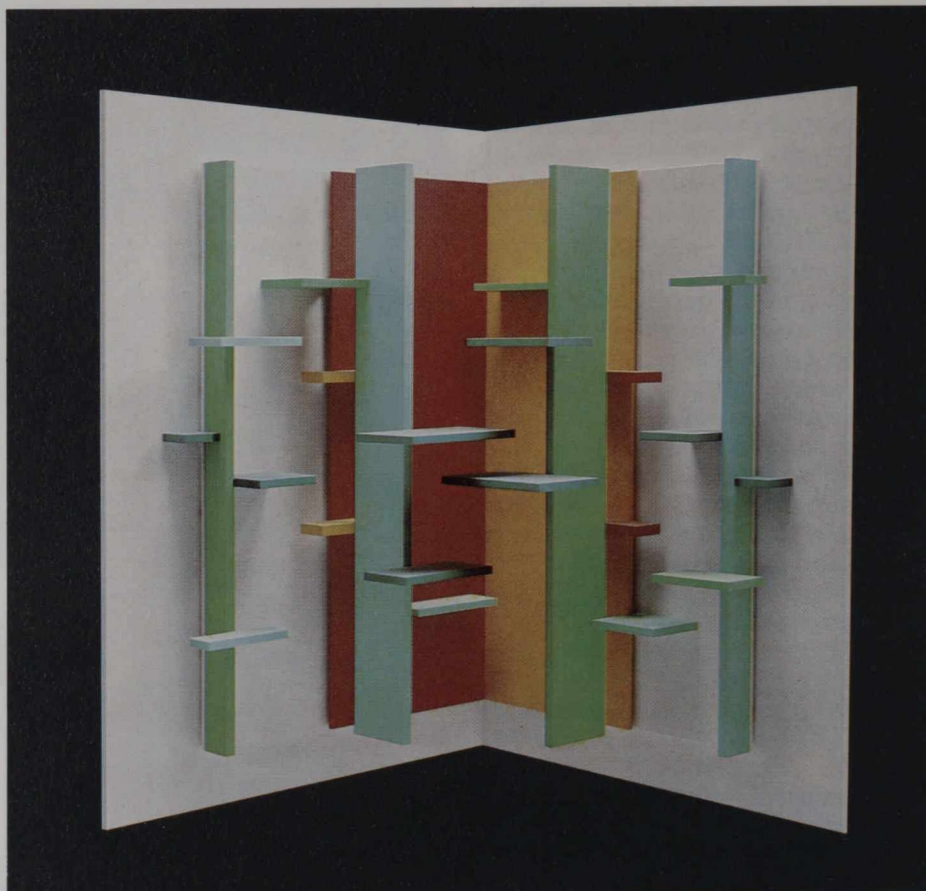
Otto Rogers, *Turning Cloud*.

Artistes de Saskatchewan

→ paysages ou les objets qu'il a devant les yeux. Dépassant ce travail un peu scolaire, il se lance en 1957 dans des "reliefs structuristes" abstraits. *Low Form Relief N° 10*, un relief de petites dimensions de facture très constructiviste, ouvre la série des reliefs de cette époque. Son évolution le conduit ensuite, non à épurer encore davantage, mais à complexifier ses constructions sans renoncer pour cela à l'utilisation de formes géométriques simples. Les nouvelles compositions, de petit format, se présentent sous la forme de jeux de plans rectangulaires verticaux et horizontaux, de couleurs et de dimensions diverses, exécutés, en plexiglas ou en aluminium peints, de façon très soignée. *Double Plane Structurist Relief N° 2-II*, construction faite d'un agencement de longs panneaux verticaux rouges, orange et verts sur lesquels viennent s'articuler en transversale de petits panneaux rectangulaires, forme un ensem-

ble équilibré et subtil de masses et de couleurs complémentaires.

Otto Rogers, né en 1935 dans une ferme de Saskatchewan, redécouvre le paysage de sa province natale en 1959, après un séjour de six ans aux Etats-Unis. *Untitled* et *Turning Cloud*, qui datent de 1970, peuvent à première vue passer pour abstraits, mais ils ont un sujet que l'on perçoit mieux lorsqu'on regarde plus attentivement : l'espace infini du ciel bleu-gris des prairies. Les dernières toiles sont délibérément abstraites. On retiendra surtout *Summer Green Vertical*, qui a beaucoup de présence et se signale par l'équilibre nuancé de la composition. L'espace du tableau est partagé en deux, verticalement, un côté de la toile demeurant vierge. La partie droite, recouverte de peinture vert sombre, donne une très légère impression de relief à son contact avec l'autre moitié grâce à une ligne plus foncée qui en marque le contour et à un éclaircissement de la teinte en une ligne presque blanche à la limite supérieure, laissant apparaître un morceau de fond noir. Au centre, une coulée ombreuse adoucit le passage d'une moitié à l'autre. ■



Eli Bornstein, *Double Plane Structurist N° 2-11*.

Désarmement et missiles de croisière

M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, a publié le 9 mai dernier une « lettre ouverte à tous les Canadiens et Canadiennes » sur les problèmes que posent d'éventuels essais de missiles américains de croisière sur le territoire canadien. Canada d'aujourd'hui donne ici de larges extraits de ce document.

Lors de la première conférence de l'Organisation des Nations unies sur le désarmement, j'ai proposé, au nom du Canada, une stratégie de l'asphyxie visant à étouffer dans l'œuf, au niveau même des laboratoires, la mise au point de nouveaux engins de guerre nucléaires (1). Cette proposition devait, bien sûr, s'appliquer aux deux grandes puissances nucléaires ou à aucune. Car, dans notre esprit, il n'était pas question de désarmer unilatéralement le camp de la démocratie face au bloc soviétique. Comme notre stratégie de l'asphyxie n'a pas été retenue par l'Union soviétique, à preuve la poursuite du déploiement de ses missiles SS-20, de beaucoup supérieurs aux SS-4 et 5, il n'était pas question pour nous d'en prêcher l'application aux seules forces de l'Otan. C'est pourquoi nous nous sommes ralliés à la double stratégie de nos partenaires de l'Alliance atlantique : chercher à négocier le retrait des SS-20 soviétiques, mais en même temps préparer le déploiement d'euromissiles américains pour inciter l'Union soviétique à négocier sérieusement et pour ne pas laisser nos alliés européens en position de vulnérabilité en cas d'échec des négociations sur les armes nucléaires de portée moyenne.

Il est trop facile de s'en remettre aux Américains...

Le Canada s'étant déclaré solidaire de cette double stratégie, nous devons accepter d'assumer une partie du fardeau qu'elle impose. Il est trop facile de s'en remettre aux Américains pour assurer la défense du camp occidental et de refuser de leur prêter main-forte lorsque vient le

1. Voir Canada d'aujourd'hui, octobre 1982.

moment de payer la note dans l'opinion publique. En ce sens, l'anti-américanisme de certains frise l'hypocrisie. On veut bien se réfugier sous le parapluie américain, mais personne ne veut aider à le tenir lorsque souffle la bourrasque.

Deux dangers nous guettent lorsque nous cherchons à porter un jugement moral sur le problème du désarmement : celui de la casuistique et celui du simplisme moral. La première attitude tire prétexte des étonnantes percées technologiques qui ne cessent de survenir dans le domaine des armements et des moyens de détection pour éviter de prendre une position claire et pour pratiquer un jésuitisme dangereusement immoral. La seconde se réfugie dans un hypermoralisme non moins dangereux en se contentant de calculer le nombre de bols de riz qu'on achèterait pour le prix d'un missile et en blâmant les gouvernements de la moindre dépense au chapitre de la défense.

Entre la fermeté et la démission

Je crois pour ma part que le peuple soviétique veut la paix tout autant que les peuples de nos démocraties. Mais je sais aussi que les Soviétiques sont armés jusqu'aux dents. Et prêcher en pareilles circonstances le désarmement unilatéral des démocraties ou l'asphyxie des moyens modernes de défense contre les SS-20 soviétiques serait en quelque sorte suicidaire. Sans doute est-ce là un choix moral héroïque qu'un individu peut faire dans sa vie personnelle, mais a-t-on le droit d'imposer pareil risque à tout un peuple, voire à l'ensemble des démocraties ?

Entre la fermeté et la démission face aux forces du totalitarisme, l'histoire devrait nous avoir appris que refuser de risquer sa vie pour la liberté, c'est s'exposer, au bout du compte, à perdre sa liberté sans garantir pour autant sa vie. Voilà pourquoi le gouvernement canadien a choisi, non sans déchirements mais en toute conscience, d'opter avec ses partenaires de l'Otan pour une politique

de fermeté face à l'Union soviétique.

Mais si nous nous sommes ralliés à la double stratégie de l'Alliance atlantique, nous entendons veiller scrupuleusement à ce qu'on ne sépare pas ce qui a été uni dans cette décision. D'autant plus que ce mélange de fermeté et de souplesse semble commencer à porter fruit, comme en témoigne l'offre récente de M. Andropov de tenir compte aussi bien du nombre des têtes nucléaires que du nombre des missiles dans les discussions en cours. Pense-t-on, en effet, que la souplesse nouvelle de M. Andropov soit simple affaire de bonté ? Et croit-on sérieusement que, par deux fois depuis décembre dernier, les Soviétiques auraient envisagé publiquement une diminution de leur force de frappe nucléaire si nous avions faibli dans notre détermination ? La réponse me semble claire. Et il est absolument essentiel que les Etats-Unis continuent de mettre tous leurs efforts à faire aboutir la négociation visant le retrait des SS-20 et le non-déploiement des euromissiles, ou au moins la réduction des uns et des autres.

Ces quelques explications auront suffi à montrer, je l'espère, que si nous acceptons éventuellement de collaborer à l'essai du système de guidage des missiles de croisière, ce serait par solidarité avec les démocraties occidentales dans un monde qui fait la sourde oreille à notre stratégie de l'asphyxie. Cela dit, nous n'avons pas le droit de désespérer, car, ennemis ou amis, tous les humains sont fils et filles de la Vie. Et si la découverte des terribles secrets de l'atome nous donne aujourd'hui le pouvoir de lever la main contre notre planète mère et d'anéantir la vie dont elle est porteuse, une force plus puissante encore peut retener notre bras : l'amour de nos enfants et notre propre désir de vivre. Voilà pourquoi je continue à croire à notre stratégie de l'asphyxie. Les puissants de ce monde refusent aujourd'hui de s'y arrêter, mais cela ne nous empêchera pas de la répéter jusqu'à ce que sa vérité nous libère des déchirements moraux que nous vivons aujourd'hui. ■

Vancouver

■ Vancouver (Colombie-Britannique), troisième ville du Canada, doit son développement rapide à une situation géographique, sur le Pacifique, qui a fait d'elle un grand centre de communications. Il y a un siècle à peine, elle est devenue terminus des trains transcanadiens. Elle n'avait alors que cinq mille habitants. Elle en compte



lions de passagers par an. L'industrie et le commerce sont alimentés par les ressources forestières (bois d'œuvre, papier) et minières et par les activités qu'elles ont engendrées. Le tourisme joue un grand rôle dans l'économie vancouveroise : le site de la ville est remarquable, entre la mer et les montagnes, et le climat de la région ressemble – une exception au Canada – à celui qui règne dans le sud de l'Irlande. L'agglomération abrite de nombreuses minorités ethniques, dont une collectivité chinoise de trente-six mille personnes qui constitue une petite ville dans la ville. En 1986, Vancouver sera le site d'une exposition internationale sur les transports (thème : « l'Homme en mouvement ») qui attirera, prévoit-on, treize millions de visiteurs.

aujourd'hui 1 257 000. Plaque tournante pour tous les modes de transport, c'est l'un des plus importants centres industriels, commerciaux et financiers du Canada et le principal port du pays sur le Pacifique (49 millions de tonnes, 17 000 navires par an), en relation étroite avec l'Asie et aussi avec les ports de la côte occidentale des Etats-

Unis. Un service de vingt gros traversiers relie l'agglomération à l'île Vancouver où est située Victoria, capitale de la Colombie-Britannique ; des silos assurent le stockage des céréales des Prairies avant leur embarquement et un port artificiel a été créé pour l'expédition du charbon des Rocheuses. L'aéroport international reçoit 5,4 mil-

